

Paris, le 23 septembre 2024

Gouvernement Barnier : Mme Darrieussecq a toutes les cartes en main pour valoriser l'expertise des kinésithérapeutes et améliorer l'accès aux soins

La Fédération Française des Masseurs-Kinésithérapeutes Rééducateurs (FFMKR), premier syndicat de la profession, salue la nomination de Geneviève Darrieussecq au poste de ministre de la Santé et de l'Accès aux soins, et de Paul Christophe au poste de ministre des Solidarités, de l'Autonomie et de l'Égalité entre les femmes et les hommes.

Depuis plusieurs années, la FFMKR propose aux ministres de la santé successifs des mesures concrètes, propres à améliorer l'accès aux soins des Français en s'appuyant sur l'expertise et l'engagement des kinésithérapeutes.

Dans un contexte de désertification médicale, de contraintes budgétaires particulièrement fortes et, surtout, de vieillissement de la population et d'augmentation des maladies chroniques, **l'Etat ne peut plus se permettre son manque de confiance envers les 100.000 kinésithérapeutes de France.**

Outre les **mesures d'application en attente depuis plusieurs mois, voire plusieurs années** (notamment l'arrêté listant les départements concernés par l'accès direct en CPTS, ou encore la mise à jour de la liste des produits prescriptibles par les kinésithérapeutes), la profession attend des mesures structurantes : l'accès direct généralisé, le passage d'un décret d'actes à un décret de compétences, l'intégration dans les rendez-vous de prévention, la prescription d'activité physique adaptée (APA) et d'imagerie médicale, la reconnaissance des spécificités d'exercice et du métier de kinésithérapeute coordonnateur en EHPAD. Prévues dans une **proposition de loi transpartisane** déposée par M. Stéphane Viry et soutenue par la profession, ces mesures seraient à même d'améliorer l'accès aux soins tout en reconnaissant l'engagement des kinésithérapeutes.

La FFMKR appelle également le nouveau Gouvernement à travailler à l'amélioration du pouvoir d'achat des kinésithérapeutes, fortement touché par l'inflation, qui a enregistré une chute de 20% en dix ans. Dans un contexte budgétaire très difficile, la trop lente augmentation des revenus conventionnels des kinésithérapeutes, couplée à une forte augmentation en volume des dépenses de kinésithérapie, doit pousser l'ensemble des acteurs à envisager des solutions pragmatiques alliant pertinence des soins et soutenabilité budgétaire. La FFMKR est prête à avancer sur l'ensemble de ces chantiers.

Contacts presse :

Sébastien GUÉRARD – Président – president@ffmkr.org – 06 03 85 96 28
Vincent DAËL – Délégué général – v.dael@ffmkr.org – 06 62 02 34 60